

FAQ

Qui sont la FENSÉO, la Canada Vie et Cowan, et quel est leur rôle?

La **FENSÉO** est votre Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés (FSSBE), qui vous fournit des avantages sociaux depuis 2018. Auparavant, les prestations d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires étaient fournies par chaque conseil scolaire ou autre employeur partenaire. L'un des principaux changements apportés par le modèle de la FSSBE est le passage fondamental des régimes à prestations déterminées fournis par les employeurs à un régime à cotisations déterminées de la FSSBE. Cela signifie qu'au lieu du niveau fixe de prestations offert par les employeurs, le nouveau régime doit fournir des prestations basées sur le montant des fonds reçus à cette fin du gouvernement et qui transitent par les employeurs.

La FENSÉO est dirigée par un conseil des fiduciaires qui est responsable de la gestion de tous les aspects du régime. Le CAEAS-ECAB nomme deux des fiduciaires; il nomme également, conjointement avec les associations de directeurs et de directeurs adjoints, un troisième fiduciaire qui agit à titre de président du conseil.

La Canada Vie gère les demandes de prestations d'assurance vie, de soins de santé, de soins dentaires et du compte de gestion de soins de santé. Elle gère également toute autorisation préalable et toute prédétermination des demandes de règlement et répond à toute question concernant l'admissibilité d'une demande de règlement au titre du régime, son traitement ou son statut.

Cowan est l'administrateur tiers du régime et gère l'adhésion, les modifications d'adhésion et l'admissibilité des participants et des personnes à charge. Cowan fournit également les relevés fiscaux et les cartes d'avantages sociaux.